

<https://www.observatoire-collectivites.org/spip.php?article9245>

Webinaire : La responsabilité pénale des maires en matière de sécurité routière

- Actualité - Agenda -



Publication date: mardi 13 septembre 2022

Copyright © Observatoire Smacl des risques de la vie territoriale - Tous droits réservés

En partenariat avec le CEREMA de la Région Occitanie, l'Observatoire SMACL est heureux d'animer un webinaire sur la responsabilité des élus et des collectivités en matière de sécurité routière.

Lorsqu'un accident de la circulation survient sur le territoire de la commune, la collectivité, voire le maire ou les adjoints, peuvent dans certains cas engager leur responsabilité civile et/ou pénale. A partir d'exemples concrets tirés de la jurisprudence et des sinistres déclarés à SMACL Assurances, l'Observatoire SMACL des risques de la vie territoriale présente les conditions dans lesquelles ces responsabilités peuvent être engagées, les causes d'exonérations possibles, et les conseils de prévention qui s'en dégagent.

Date(s) et horaires

Le 13 septembre 2022

De 18h00 à 19h30

Informations

Contact logistique

Nathalie DEMEURISSE SOUDEIX

05 56 70 64 65

nathalie.demeurisse@cerema.fr

Cadre et nature de l'événement

Sécurité routière en Occitanie

Webinaire

[Plus d'infos](#)